



Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2009
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-deuxième session

30 mars-3 avril 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

Déclaration présentée par Equidad de Género, Ciudadanía, Trabajo y Familia, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.9/2009/1.



Déclaration

Equidad de Género, Ciudadanía, Trabajo y Familia, organisation non gouvernementale mexicaine, a été fondée en 1996 par d'éminentes féministes appartenant au monde politique et universitaire et au secteur social. Depuis sa fondation, l'organisation œuvre pour que les femmes prennent en charge la promotion et la défense de leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Les membres de l'organisation ont participé en tant que représentants officiels à des conférences internationales, notamment à la Conférence internationale sur la population et le développement et aux réunions ultérieures de suivi.

Le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) a été un événement marquant, qui continue d'infléchir l'action et les politiques menées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales dans le monde entier. Au Mexique, le Programme d'action de la CIPD a dressé le cadre de la politique de la population et établi l'ordre du jour politique de nombreuses organisations féministes et de groupes de femmes dans tout le pays.

L'inclusion dans les objectifs du Millénaire pour le développement de la cible intitulée « Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 » et des indicateurs qui l'accompagnent (taux de prévalence de la contraception, taux de natalité parmi les adolescentes, accès aux soins prénatals et besoins de planification familiale non couverts) témoigne de la prise de conscience progressive de l'importance de la santé procréative dans la réduction de la pauvreté et dans les actions menées pour améliorer les résultats en matière de développement. À cet égard, Equidad de Género se félicite que la Commission de la population et du développement ait choisi pour thème de sa quarante-deuxième session « la contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement ».

Au cours des 30 dernières années, le Mexique, comme de nombreux autres pays d'Amérique latine, a connu des transformations économiques, politiques et sociales importantes. Nombre de ces transformations ont fait progresser les droits des femmes et, aujourd'hui, la participation des femmes mexicaines dans les domaines sociaux, économiques et politiques est plus forte qu'auparavant. Dans le même temps cependant, le pourcentage des jeunes a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré au Mexique. On prévoit toutefois qu'au cours des 30 prochaines années, ce pourcentage devrait diminuer tandis que le pourcentage des personnes âgées augmentera.

La convergence de ces phénomènes exige de la part du Gouvernement mexicain une réponse adaptée et adéquate. Il faut notamment élaborer et renforcer les programmes, les politiques et les normes relatives à la santé sexuelle et procréative. Il faut également reconnaître les contributions des organisations de la société civile. Le Programme d'action a souligné d'emblée que ces contributions étaient nécessaires pour atteindre les objectifs fixés (chap. XV, sect. A, par. 15.1 à 15.12).

Pour Equidad de Género, c'est par leurs activités de plaidoyer et d'observateurs que les organisations de la société civile peuvent le plus utilement

contribuer à l'efficacité des politiques publiques. En ce sens, Equidad de Género a mené ses activités, conformément au Programme d'action de la CIPD et, plus récemment, eu égard à la cible relative à la santé procréative intégrée à l'objectif du Millénaire pour le développement 5. Pour ce qui est de cette cible, Equidad de Género a fait porter ses efforts en particulier sur les indicateurs relatifs à la demande de contraceptifs, à la prévalence de la contraception et aux grossesses des adolescentes.

En matière de prévalence de la contraception, Equidad de Género défend depuis longtemps le droit des femmes d'utiliser des services de planification familiale de haute qualité personnalisés et accessibles, et de disposer d'informations y relatives, ainsi que leur droit de choisir dans toute la gamme des méthodes de contraception. Des études récentes ont montré que les femmes mexicaines sont fort soucieuses de réguler le nombre d'enfants qu'elles mettront en monde, l'intervalle entre les naissances et le moment de ces naissances. Il est donc indispensable que les pouvoirs publics leur fournissent des moyens adéquats pour cela. Parmi ces moyens, figurent le lancement de campagnes d'information, des investissements dans le développement de contraceptifs et des activités de formation à l'intention des prestataires de services de planification familiale. Ces instruments devraient contribuer à améliorer le taux de prévalence de la contraception chez les femmes mexicaines.

Prévalence de la contraception et besoins de planification familiale non couverts sont deux notions étroitement liées. Les stratégies utilisées pour la première sont également applicables à la seconde. Par exemple, beaucoup de femmes n'utilisent pas de méthodes contraceptives, non pas parce qu'elles refusent la contraception, mais parce qu'elles ne sont pas suffisamment informées, parce qu'on ne leur offre pas un éventail de choix suffisant, ou parce que les prestataires de services ne les mettent pas suffisamment à l'aise.

En 2004, Equidad de Género et d'autres organisations de la société civile ont fait campagne auprès du Gouvernement mexicain pour inclure la contraception d'urgence et le préservatif féminin dans la liste figurant dans la norme officielle mexicaine 005-SSA2-1993 relative aux services de planification familiale et, par la suite, dans la liste des médicaments essentiels.

Après le succès de cette activité de plaidoyer, Equidad de Género a mis en place en 2007 et 2008 un programme d'observation du suivi par des professionnels, dans 40 centres de santé de quatre États, afin de vérifier que les contraceptifs d'urgence étaient bien disponibles pour toutes les femmes qui les demandaient. Ce programme avait pour objet de vérifier dans quelle mesure les services publics appliquaient bien les normes.

Le programme d'observation a mis en évidence les obstacles culturels et institutionnels qui empêchent de répondre aux besoins en matière de contraception. Par exemple, alors que la norme officielle mexicaine relative aux services de planification familiale impose aux centres de santé publique de dispenser gratuitement les contraceptifs d'urgence au public, 50 % seulement des centres avaient ces contraceptifs en stock. En outre, l'absence de personnel de santé ayant reçu une formation spécialisée constituait un obstacle supplémentaire en matière d'accès des femmes et des jeunes.

Les conclusions du programme ont été présentées aux responsables des ministères de la santé, à l'échelon national et à celui des États. Ces responsables se sont engagés à mettre à la disposition du public des méthodes de planification familiale, en particulier des contraceptifs d'urgence, et à supprimer les obstacles institutionnels mentionnés précédemment. Ce type d'activités de plaidoyer constitue un pas en avant important, même s'il convient de rester vigilant et de continuer à faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils appliquent les normes mexicaines en matière de services de planification familiale.

La question de la grossesse des adolescentes est complexe et étroitement liée à celle des droits des femmes et du développement. Elle est également étroitement liée aux deux indicateurs déjà mentionnés dans la mesure où les besoins de contraception non couverts sont traditionnellement très élevés chez les adolescentes alors que le taux de prévalence de la contraception de ce groupe est traditionnellement très faible. De fait, au Mexique, la proportion des besoins de contraception non couverts chez les adolescentes est passée de 26,7 % en 1997 à 35,6 % en 2006. Equidad de Género s'efforce de réduire le taux de natalité des adolescentes par ses activités de plaidoyer en faveur de l'éducation sexuelle et de la mise en place de services de santé sexuelle et procréative accueillants aux jeunes, deux activités prévues dans le Programme d'action de la CIPD. Malheureusement, des groupes mexicains conservateurs, parmi lesquels l'Église catholique, se sont opposés à ces activités, aux dépens des jeunes, les empêchant ainsi d'acquérir une meilleure connaissance des questions de santé sexuelle et procréative, notamment des moyens d'éviter des grossesses non désirées.

La nouvelle cible de l'objectif du Millénaire pour le développement 5 relative à la santé procréative, intitulée « Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 », qui intègre le cadre des droits à la santé de la reproduction défini dans le Programme d'action de la CIPD, a doté Equidad de Género et les organisations similaires d'un nouvel instrument pour mener leurs activités de plaidoyer et surveiller les institutions publiques. La quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement offre une excellente occasion d'exhorter les gouvernements du monde entier à investir dans la santé procréative de leur population et à mettre en place, ou à renforcer, leurs programmes et leurs politiques dans ce domaine. Si les gouvernements sont résolus à progresser sur la voie du développement, ils prendront des mesures pour faire en sorte que le Programme d'action ne reste pas lettre morte. L'exemple du Mexique montre que les gouvernements ne s'engagent que dans la mesure où l'opinion publique le leur demande et que la participation de la société civile est donc essentielle à la réalisation des objectifs fixés dans le Programme d'action. La route est encore longue, mais l'intégration progressive du contenu du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement convenus à l'échelon international est un élément essentiel dans la réaffirmation de cet engagement.